

345504-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Servizi ta' l-għajnuna teknika – Assistance à l'Ingénieur Sécurité d'une Installation Individuelle

OJ S 96/2026 20/05/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Servizzi

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

Email: melanie.guyot@cea.fr

Tip legali tax-xerrej: Korp irregolat bil-liġi pubblika

Attività tal-awtorità kontraenti: Edukazzjoni

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Assistance à l'Ingénieur Sécurité d'une Installation Individuelle

Deskrizzjoni: Le CEA procède a une consultation pour la mise en place d'un accord cadre. Les prestations objets de la tranche ferme, d'une durée de 2 ans, concernent 2 missions principales pour renforcer la sécurité de l'installation : - Mission 1 : Gestion des entreprises extérieures, Assurer la coordination, la supervision et la prévention des accidents graves en s'appuyant sur trois piliers (Technique, Système, Facteurs Humains) et en remontant immédiatement toute situation à haut risque. - Mission 2 : Ingénierie de sécurité, rédiger et mettre à jour les analyses de risques réglementaires et techniques, en concertation avec les laboratoires, pour garantir une amélioration continue de la prévention. Le marché prévoit une prolongation de 12 mois.

Identifikatur tal-proċedura: afb0bd9e-c456-4bbc-b6a2-b4926f81f298

Identifikatur intern: B26-00021-MG-C

Tip ta' proċedura: Innegożjata bil-pubblikazzjoni minn qabel ta' sejha għall-kompetizzjoni/għall-kompetizzjoni bin-negożjar

Il-proċedura hija aċċellerata: le

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 71356200 Servizi ta' l-għajnuna teknika

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Indirizz postali: Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, centre de Valduc (CEA de Valduc)

Belt: IS SUR TILLE

Kodiċi postali: 21120

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Côte-d'Or (FRC11)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Conditions d'accès réglementées

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Informazzjoni addizzjonali: La réglementation applicable à la présente procédure est définie par le code de la commande publique et les dispositions applicables aux marchés publics de défense ou de sécurité. Seul un dossier de candidature est à soumettre à ce stade. En effet, seuls les candidats retenus par le CEA seront invités à remettre une offre technique et financière. 1/ CONFIDENTIALITE ET MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES. - Afin de protéger la confidentialité de certaines informations, certains documents de la consultation seront mis à disposition des seuls candidats admis à soumissionner. - Documents DR : Les documents de la consultation contiennent des informations sensibles et font l'objet d'une mention particulière « Diffusion Restreinte », visant à garantir leur confidentialité. Afin de permettre l'envoi de ces documents (en phase offre) sous format informatique via la plateforme PLACE, les candidats doivent retourner à l'appui de leur candidature le document « Engagement du Soumissionnaire en matière de protection de l'information de diffusion restreinte - déclinaison en règles de sécurité informatique » dûment signé. Dans le cas contraire, les documents sensibles ne pourront pas faire l'objet d'un envoi électronique et seront adressés sous format papier uniquement, par courrier postal suivant les dispositions de l'IGI 1300 du 09.08.2021. - Le présent avis et l'engagement du soumissionnaire en matière de protection de l'information DR sont à retirer sur <https://www.marches-publics.gouv.fr>. 2/ REMISE DES CANDIDATURES La candidature contiendra tous les éléments demandés dans le présent avis de marché. Tout dossier transmis incomplet pourra être écarté. Les candidatures sont remises par voie électronique. Formalisme pour la remise de la candidature par voie électronique : a) Afin de répondre de façon électronique, les candidats doivent déposer leur candidature sur la plateforme de dématérialisation des marchés (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) en suivant les étapes décrites dans le guide d'utilisation en ligne (rubrique "aide"). b) Envoi par le candidat de plusieurs réponses électroniques à un même avis de marché : le candidat peut remettre au CEA plusieurs réponses électroniques pour un même avis de marché, notamment en cas d'oubli, de correction, de complément, et ce avant la date limite de réponse telle que définie dans le présent avis de marché. Dans ce cas, le CEA ne prendra en compte que la dernière réponse reçue ; les envois précédents ne seront pas ouverts. En conséquence, le candidat prendra toutes les dispositions utiles pour envoyer un dossier complet à chaque réponse, dans les délais impartis. 3/ SOUS-TRAITANCE Le recours à la sous-traitance sera effectué dans le cadre des dispositions du code de la commande publique et des dispositions applicables aux marchés publics de défense ou de sécurité. Le formulaire DC4 est à compléter pour chaque demande d'acceptation de sous-traitant. La sous-traitance totale est interdite.

Baži legali:

Direttiva 2009/81/KE

2.1.6. Raġunijiet għall-eskluzjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Dokument tal-Akkwist

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Assistance à l'Ingénieur Sécurité d'une Installation Individuelle

Deskrizzjoni: Les prestations objets de la tranche ferme, d'une durée de 2 ans, concernent 2 missions principales pour renforcer la sécurité de l'installation. Mission 1 : Coordination de la sécurité et maîtrise des interventions Le Titulaire assiste l'installation dans la prévention des accidents graves et la gestion des entreprises extérieures (EE). La mission s'articule autour de quatre axes opérationnels : 1. Gestion documentaire et autorisations (Haute réactivité) - Le

Titulaire assure la conformité administrative et technique des interventions : - Plans de prévention et avenants : Préparation, ICP, rédaction et suivi [75 Plans De Prévention / 30 avenants], - Autorisations d'Intervention : Vérification des formations/EPI et mise à jour du plan de coactivité [550 Autorisations d'Intervention], - Permis spécifiques : Vérification des Permis de Feu (incluant le suivi des rondes points chauds) et des Permis Poussière [90 Permis de Feu / 230 Permis Poussières]. - Analyses et protocoles : Rédaction des analyses de risques travail en hauteur, des protocoles de chargement et gestion des prêts de matériel [40 Analyses des Risques Spécifiques Travail en Hauteur / 10 Protocole de Sécurité / 40 Prêts de Matériels].

2. Surveillance terrain et présence opérationnelle : - Rondes de sécurité : Réalisation de rondes quotidiennes pour identifier les Situations à Haut Potentiel de Gravité et vérifier le respect des dispositions contractuelles [500 rondes], - Risque Incendie : Suivi spécifique des Potentiels Calorifiques Surfacciques pour limiter les matériaux combustibles [12 rondes dédiées], - Contrôles de 1er niveau : Réalisation de contrôles de conformité avec suivi des plans d'actions [20 Contrôle de 1er Niveau].

3. Animation, Formation et Conseil : - Accueils Sécurité : Planification et réalisation des sessions pour les nouveaux arrivants et recyclages [70 sessions], - Culture Sécurité : Préparation de supports de causeries (PowerPoint) et initiation des Fiches Professionnelles Nominatives via logiciel dédié [12 supports / 75 Fiches Professionnelles Nominatives], - Exercices de crise : Participation en tant qu'observateur aux exercices de sécurité annuels [4 exercices].

4. Expertise logistique et technique : - Visites de sécurité : Préparation, assistance au CI/ISI et rédaction des comptes rendus [12 visites], - Gestion des EPI : Inventaire annuel, gestion des stocks (ZND/ZD), synthèse mensuelle des besoins et force de proposition pour l'amélioration des équipements [1 inventaire / 12 synthèses], - Clôture de chantier : Vérification et archivage des fiches d'autorisation et de réception des travaux [30 fiches].

Mission 2 : Ingénierie Sécurité et Évaluation des Risques Professionnels - Le Titulaire est chargé de la rédaction, de la mise à jour et du suivi technique de l'ensemble des évaluations de risques de l'Installation Individuelle. Il garantit la conformité du référentiel sécurité face aux évolutions réglementaires et techniques.

1. Évaluations des Risques Transverses (EVRP & Veille) - Le prestataire assure la tenue à jour du document unique et de la veille normative : - EVRP (Risques Professionnels) : Suivi des modifications liées au REX (accidents, bonnes pratiques), synthèse mensuelle et présentation annuelle des mises à jour [12 synthèses / 1 présentation], - Veille Réglementaire : Création d'un outil de veille et production d'une analyse semestrielle de l'applicabilité des nouvelles normes au sein de l'installation [2 récolements], - Unités de Travail (FUT) : Mise à jour terrain et informatique des fiches par local en lien avec les responsables [100 Fiches Unité de Travail].

2. Maîtrise des Risques Chimiques et Spécifiques : - Risque Chimique (EVRC) : Mise à jour des évaluations semi quantitatives, extractions via l'outil MERLIN, rédaction des notes techniques et suivi des inventaires [8 Evaluation Risque Chimique / 300 Fiche de Données Sécurité], - Agents CMR : Réalisation d'un bilan annuel spécifique incluant la vérification de la conformité réglementaire et des mesures de maîtrise [1 note de synthèse], - Risque Incendie : Mise à jour du référentiel des pouvoirs calorifiques surfacciques par local [150 fiches Potentiels Calorifiques Surfacciques].

3. Expertises liées aux Risques Physiques et ATEX : - Risque ATEX : Révision complète des scénarii (Gaz, Liquides, Batteries), mise à jour des 58 fiches types, des plans (PowerPoint) et des documents de zonage (Document Relatif à la Protection Contre les Explosions / Document de Zonage du Risque d'Explosion) [Lot complet ATEX], - Champs Électromagnétiques (EVREM) : Identification des équipements, évaluation via l'outil OSERAY et accompagnement des organismes de contrôle [1 Evaluation Risque Electro-Magnétique], - Risque Laser (EVRl) : Participation aux diagnostics avec le PCSL et rédaction des notes techniques [3 Evaluation Risque Laser], - Anoxie & Travail Isolé : Mise à jour des scénarii de risque d'asphyxie (plans PowerPoint) et des évaluations de travail isolé [1 étude Anoxie / 1 évaluation Travail Isolé].

L'accord cadre prévoit une prolongation de l'accord de 24 mois fractionnables par tranches de 12 mois.

Identifikatur intern: B26-00021-MG-C

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizzi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 71356200 Servizzi ta' l-għajnuna teknika

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Le marché prévoit les options de prolongation suivantes : - Option n° 1 - Prolongation du marché pour 12 mois – Année 3.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Indirizz postali: CEA DE VALDUC

Belt: IS SUR TILLE

Kodiċi postali: 21120

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Côte-d'Or (FRC11)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Conditions d'accès réglementées

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 36 Xhur

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 0

5.1.5. Valur

Valur stmat mingħajr VAT: 650 000,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Rekwiżiti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: PRESENTATION DES CANDIDATURES : CAPACITE

ADMINISTRATIVE : Les entreprises candidates doivent fournir à l'appui de leur candidature : — le formulaire DC1 (lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants) ou équivalent ; — le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du

groupement), ou équivalent ; Les formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ; — la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente ; — les attestations de régularité

fiscales et sociales ; — en cas de candidature en groupement : fournir le projet de convention du groupement. Il est interdit de cumuler les candidatures : - en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements y compris en tant que mandataire ; - en tant que membre de plusieurs groupements. Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du

ou de leurs responsables. La candidature contiendra tous les éléments demandés dans le présent avis de marché. Tout dossier transmis incomplet pourra être écarté. Les candidatures doivent être remises par voie électronique. CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE : Chaque entreprise candidate (le mandataire et chacun des co-traitants dans le cadre d'un groupement) devra présenter : - les coordonnées de l'interlocuteur du candidat (nom, prénom, adresse, téléphone et mail), - une plaquette de présentation de l'entreprise décrivant précisément son organisation sur le plan technique et commercial, - l'organisation pressentie et le montage industriel pour ce type de prestation, avec le cas échéant l'organisation au sein du groupement, - les moyens humains identifiant à minima les profils types (non nominatifs) des intervenants (qualifications, ancienneté, habilitations et diplômes), - les moyens matériels dont le candidat dispose pour ce type de prestations, - la présentation d'une organisation adaptée aux besoins en termes de qualité et de traçabilité (copie de la certification ISO 9001 ou équivalent, ou à défaut, du Manuel d'Assurance Qualité), - la liste détaillée de références récentes significatives et similaires à l'objet du marché, réalisées au cours des 5 dernières années, - le candidat démontrera la représentativité des références et les compétences de son organisation (ressources, moyens...). Devront notamment être précisés : la nature des prestations, la date, le lieu d'exécution, le montant, les références du client correspondant avec ses coordonnées postales et téléphoniques ainsi que celles de la personne en charge du marché, un descriptif précis des responsabilités exercées et des actions conduites par le candidat dans le marché, - le certificat de qualification conformément à l'arrêté du 27 novembre 2013 "relatif aux entreprises intervenant au sein d'établissements exerçant des activités nucléaires et des entreprises de travail temporaire concernées par ces activités" en application des articles R.4451-122 à 124 du Code du Travail, pour son entreprise, Pour mener à bien la mission qui lui est confiée, le Titulaire devra proposer des moyens humains justifiant d'une expérience, en particulier de compétences relatives à la rédaction de documents ayant trait à la sécurité (référentiel de sécurité), d'aptitudes relatives à l'accompagnement d'entreprises, à la réalisation d'accueil sécurité et à la gestion de la coactivité. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant ce sous-traitant. En outre, pour justifier que celui-ci dispose des capacités nécessaires pour l'exécution du marché. Il apporte la preuve par tout moyen approprié. La sous-traitance totale est interdite. CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : Les entreprises candidates doivent fournir à l'appui de leur candidature, un dossier de présentation du candidat, et le cas échéant de chaque co-traitant, comprenant entre autres : - les caractéristiques de l'entreprise : statuts, forme juridique, composition du capital, principaux actionnaires, participations, représentants engageant l'entreprise, effectif total, dimensions, activités, organigramme ; le numéro unique d'identification délivrée par l'INSEE ; - une attestation d'assurance en cours de validité pour le candidat et chaque co-traitant. L'attestation doit obligatoirement être émise par la compagnie d'assurance (non par un courtier) ; - le chiffre d'affaires global et le CA concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, ainsi que l'évolution de l'effectif sur ces 3 dernières années ; - les trois derniers bilans et comptes de résultat des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; Lorsqu'il appartient à un groupe, une attestation certifiant de son autonomie commerciale et de sa situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant ce sous-traitant. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous-traitant pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié. La sous-traitance totale est interdite.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Informazzjoni dwar it-tieni stadju ta' proċedura b'żewġ stadji:

Numru minimu ta' kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura: 3
Numru massimu ta' kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura: 10
Il-proċedura se ssir fi stadji suċċessivi. F'kull stadju, xi parteċipanti jistgħu jiġu eliminati

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Aċċess għal ċerti dokumenti tal-akkwist hu ristrett.

Lingwi li bihom id-dokumenti tal-akkwist huma disponibbli uffiċjalment: Franciż

Informazzjoni dwar id-dokumenti ristretti hija disponibbli fuq: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tal-proċedura:

Hija meħtieġa approvazzjoni tas-sigurtà

Deskrizzjoni: Conditions de la procédure: Une habilitation de sécurité est requise. Description: Ce marché est un marché « Très Secret » au sens de l'arrêté du 9 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n°1300 sur la protection du secret de la défense nationale. Ce marché donne accès à des informations et/ou supports classifiés (ISC) intéressant la défense nationale. Il ne nécessite pas la détention d'ISC par le titulaire. En conséquence, le dossier de candidature doit contenir : - soit une attestation d'habilitation DGA en cours de validité, accompagnée d'une attestation de non changement (fait et droit) éditée par la personne morale candidate, depuis sa dernière habilitation, - soit tout justificatif démontrant que le candidat a initié les démarches d'habilitation : Soit auprès de la cellule de Contrôle gouvernemental du CEA centre de Valduc (pour tout renseignement contacter Monsieur l'Officier de Sécurité du CEA de Valduc - Tél :+33.(0)3.80.23.50.55 - Mail : vadirccg@cea.fr en précisant la référence du dossier : B26-00021-MG-C). Soit auprès de la DGA. Les mêmes démarches doivent être engagées pour les entreprises associées, en cas de candidature en Groupement Momentané d'Entreprises ou des sous-traitants pressentis par les candidats audit marché. Ces documents devront parvenir au plus tard à la date limite de remise des candidatures mentionnée dans le présent avis. A défaut d'avoir fourni ses attestations ou la copie de sa demande dans le délai imparti, le candidat est réputé avoir renoncé à sa demande d'habilitation aux informations classifiées pour le présent marché et donc à sa candidature. Pour les candidats de droit étranger le dossier devra également contenir l'attestation d'une habilitation appropriée délivrée par l'agence nationale de sécurité de l'Etat dont il relève. Cet Etat doit avoir conclu un accord de sécurité bilatéral ou multilatéral couvrant les échanges d'informations et/ou supports classifiés avec la France.

Termini tas-sottomissjoni:

Indikazzjoni obligatorja tas-sottokuntrattar: Is-sehem tal-kuntratt li l-offerent biħsiebu jissottokuntratta

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partekipazzjoni: Franciż

Varjanti: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-partekipazzjoni: 22/06/2026 17:30:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettag fil-qafas ta' programmi ta' impjiegi protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Conditions d'accès réglementées

Forma legali li għandha tittiehed minn grupp ta' offerenti li jingħata kuntratt: Pour l'attribution du marché, le CEA impose que le groupement momentané d'entreprises soit un groupement solidaire ou à défaut un groupement conjoint avec solidarité du mandataire. Le groupement

retenu sera contraint de revêtir cette forme. Il est interdit de cumuler les candidatures, en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements, y compris en tant que mandataire ; en tant que membre de plusieurs groupements.

Arrangement finanzjarju: Règlement à 30 jours à compter de la date de réception de la facture par le CEA, après livraison ou exécution, via le portail Chorus Pro de l'Etat (<https://chorus-pro.gouv.fr>)

Sottokuntrattar:

Il-kuntrattur irid jindika kwalunkwe bidla ta' sottokuntratturi matul it-twettiq tal-kuntratt.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal administratif de Dijon

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: Tribunal administratif de Dijon

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

Indirizz postali: Centre de Valduc

Belt: IS SUR TILLE

Kodiċi postali: 21120

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Côte-d'Or (FRC11)

Pajjiż: Franza

Punt ta' kuntatt: Mélanie GUYOT

Email: melanie.guyot@cea.fr

Telefown: 03 58 53 02 85

Indirizz tal-internet: <https://www.cea.fr>

Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

8.1. ORG-0002

Isem uffiċjali: Tribunal administratif de Dijon

Dipartiment: 21016

Indirizz postali: 22 rue d'assas - BP 61616

Belt: DIJON

Kodiċi postali: 21016

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Côte-d'Or (FRC11)

Pajjiż: Franza

Email: greffe.ta-dijon@juradm.fr

Telefown: +33380739108

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: Publications Office of the European Union

Numru tar-registrazzjoni: PUBL

Belt: Luxembourg

Kodiċi postali: 2417

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pajjiż: Il-Lussemburgu

Email: ted@publications.europa.eu

Telefown: +352 29291

Indirizz tal-internet: <https://op.europa.eu>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: ae2a23cf-a8f4-4567-9486-e8d38503bad9 - 01

Tip ta' formola: Kompetizzjoni

Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Sottotip tal-avviż: 18

Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 19/05/2026 12:37:22 (UTC+00:00) Hin tal-Ewropa tal-Punent, GMT

Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franciż

Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 345504-2026

Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 96/2026

Data tal-pubblikazzjoni: 20/05/2026